

*L'Investissement Socialement Responsable, ou ISR, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable – *Définition AFG-FIR*

TOUTE L'ÉQUIPE DE PROMEPAR ASSET MANAGEMENT VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNÉE 2020 !



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Le Bien commun est un cap qui doit guider l'entreprise

Blandine Mulliez, Présidente de la Fondation Entreprendre, François Asselin, Président de la Confédération des PME (CPME), Geoffroy Roux de Bézieux, Président du MEDEF, et Philippe Royer, Président des EDC ont co-rédigé **une tribune insistant sur le rôle central des entreprises pour mettre la recherche du bien commun au cœur des projets de société.**

« Par Bien Commun, nous entendons l'ensemble des conditions économiques, culturelles et sociales permettant à toute personne, à sa famille et aux groupes auxquels elle appartient, d'atteindre mieux et plus facilement leur plein épanouissement. Ces conditions regroupent de nombreux domaines, en particulier le **travail, l'éducation, la santé, le logement, l'alimentation, l'environnement, les transports, la culture ou la religion.** ...Les entreprises sont les poutres de l'activité économique et au cœur de la vie de beaucoup de Français. Au carrefour des attentes des différentes parties prenantes, elles agissent pour le **développement de leurs salariés, la satisfaction de leurs clients, la coopération avec leurs fournisseurs, la rémunération de l'investissement de leurs actionnaires, le financement des services publics** par la fiscalité et bien d'autres choses encore. Lieux de travail, d'épanouissement et de projets pour créer le monde de demain, elles ont la capacité de **créer de la richesse et du lien social, d'innover** et de développer de nouveaux produits et services permettant le développement de chacun, de participer à la formation des salariés et de **vivifier les territoires sur laquelle elles sont ancrées** ».

Source : *La Tribune*



GOVERNANCE

Peu à peu les entreprises élargissent le dialogue avec leurs actionnaires

C'est le constat fait par l'AMF dans son rapport annuel sur la gouvernance d'entreprise. « les échanges permettent aux émetteurs de mieux connaître leurs forces et leurs vulnérabilités, **d'appréhender plus finement les attentes**, questionnements, réserves ou défiance de leurs actionnaires et de désamorcer en amont certaines de leurs critiques ». Le rapport reconnaît **une amélioration de la qualité de la communication des entreprises** dans les documents pré Assemblées Générales... sauf pour les politiques de rémunération et les conventions règlementées dont la lisibilité pourrait être améliorée.

Source : *Les Echos*

La responsabilité des Conseils d'Administration dans le viseur

Une ordonnance modifie le régime français du « Say on Pay » qui encadre le vote des actionnaires sur les salaires des patrons. A partir de 2020, le rapport des administrateurs sur les rémunérations des dirigeants devra apporter des informations complémentaires telles que le **ratio d'équité** (permettant la comparaison entre la rémunération des dirigeants et la rémunération moyenne et médiane des salariés), des éléments démontrant comment le salaire du dirigeant respecte la politique votée l'année précédente et **comment elle contribue aux performances de la société.** Le vote de ce rapport aura des conséquences immédiates : **si les actionnaires le rejette, les administrateurs seront sanctionnés** et verront leurs jetons de présence suspendus jusqu'à ce que les actionnaires valident ce point. **Le spectre des sociétés concernées est élargi à toutes les sociétés cotées** (y compris les commandites par actions), **tous les mandataires sociaux** (président et autres membres du conseil d'administration, ou du conseil de surveillance, directeurs généraux, etc...) et aussi toutes les rémunérations et indemnités de départ jusque-là soumises à la procédure des conventions réglementées.

Source : *Les Echos*



ENVIRONNEMENT

Déception à l'issue de la COP 25

De l'aveu même du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, **cette COP25, la plus longue des COP, a été décevante, révélant une fracture entre deux blocs** : d'un côté, la jeunesse, les scientifiques, les petits États insulaires, la plupart des pays latino-américains et africains, l'Union européenne, des villes et des régions, des entreprises et des investisseurs qui ont pris **conscience de l'urgence climatique** et de l'autre, une poignée d'États – États-Unis, Brésil, Chine, Inde, Australie, Arabie Saoudite – **parmi les plus émetteurs, qui ont campé sur leurs positions.** La Chine, l'Inde et le Brésil sont même parvenus à imposer un nouveau mécanisme pour évaluer les efforts des pays développés en matière de réduction d'émissions et d'aide financière apportée aux pays en développement. L'Inde a fait savoir qu'elle ne prévoyait pas de revoir ses objectifs climatiques avant cette échéance. **Seuls 80 États (ne représentant que 10.5% des émissions mondiales de CO₂), ont présenté ou se sont engagés à présenter une nouvelle contribution climatique nationale en 2020.** Les autres sujets à l'ordre du jour, à savoir l'articulation des marchés carbone avec les objectifs de réduction des émissions et la question des pertes et préjudices, ont été **reportés à la COP26 en 2020** à Glasgow. L'espoir repose désormais sur un leadership UE-Chine avec le sommet de Leipzig en Allemagne qui se tiendra en septembre, en remplacement du binôme États-Unis-Chine qui avait mené au succès de l'Accord de Paris en 2015. Mais d'ici là,

L'Union devra se montrer exemplaire avec son Green Deal et réussir à embarquer la Pologne, qui a pour l'instant refusé de s'engager sur la neutralité climatique en 2050. Il faudra aussi que la présidence britannique prenne la main, car c'est aussi la défaillance de la présidence chilienne qui a participé à l'échec de la COP25, en raison notamment de son contexte social national. Elle n'avait pas un poids politique suffisant pour contrer les blocages et ses méthodes de travail ont été critiquées alors qu'elle a écarté l'alliance des petits États insulaires des discussions en fin de COP. **"Nous pouvons y parvenir. Nous devons y parvenir. Ce n'est pas une option, car il n'y a pas de planète B"**, a martelé à Madrid Claire Perry O'Neill, la future présidente de la COP26.

Source : *Novethic*

L'Europe en Ordre de marche

La France prend les commandes du premier « Airbus des batteries ». La France, l'Allemagne, la Belgique, la Pologne l'Italie, la Suède et la Finlande ont reçu l'aval de Bruxelles pour soutenir un projet européen d'intérêt commun (ICPEI) de batterie pour véhicules électriques à horizon 2020. PSA, Saft, BASF, Varta, Eneris, Solvay ou encore Umicore sont de la partie. **Le défi de l'Europe est de bâtir une chaîne de valeur allant de l'extraction de la matière première au recyclage du produit** et donc de concurrencer les asiatiques aujourd'hui leader sur ce marché. **Le budget annoncé est composé de 3,2 milliards d'argent publics et 5 milliards d'investissement privés.** La première pierre de l'usine pilote devrait être posée **début 2020 à Nersac en Charente**. Les sites de production quant à eux verront le jour en France et en Allemagne en **2022**. Mais ce seul ICPEI ne suffira pas à assurer l'ensemble des besoins en batterie électrique de l'industrie automobile européenne ; un projet similaire piloté par l'Allemagne est actuellement en gestation.

Source : *Les Echos, RSE Magazine*

Charbon : baisse record

Du jamais vu ! En 2019, la production électrique à base de charbon devrait enregistrer une baisse record de 3%. Comble de l'ironie, c'est en grande partie grâce... aux **Etats Unis** où 57 centrales électriques ont fermé cette année réduisant la production de 18,2%. **L'Europe** a également largement participé (-19% avec -22% en Allemagne, -79% en Irlande) entre janvier et juin comparativement à la même période en 2018, en faveur de **l'éolien, du solaire et du gaz**.

Source : *L'Usine Nouvelle*

Le bilan des trottinettes électriques se révèle élevé

Selon une étude du cabinet Arcadis, **l'empreinte carbone des trottinettes électriques sur l'ensemble du cycle de vie est presque égale à celle des voitures partagées avec 3 passagers**. Une trottinette en libre-service à Paris émet ainsi en moyenne **105 grammes d'équivalent CO₂ par kilomètre (gCO₂eq/km)** contre 111 gCO₂eq/km pour une voiture avec 3 passagers et 21,7 gCO₂eq/km pour un bus électrique. De plus, les trottinettes se substituent davantage aux piétons et aux vélos plutôt qu'aux

voitures, ce qui pourrait donc provoquer une hausse des émissions quand l'objectif de ces dernières est la diminution.

Plus de la moitié de l'empreinte carbone des trottinettes électriques provient de la fabrication ; notamment des batteries gourmandes en métaux rares et majoritairement fabriquées en Chine où l'énergie utilisée est fortement carbonée. La durée de vie de ces batteries n'est que de 3 à 6 mois. Il est donc primordial de **développer le recyclage**. Jump (Uber) et Veolia ont par exemple signé un contrat de recyclage des pièces. L'appel d'offres de la mairie de Paris pour ne sélectionner que quelques opérateurs de trottinettes pourra également être l'occasion d'être sélectif. **Arcadis affirme que différentes mesures pourraient ramener l'impact à 30gCO₂eq/km**.

Sources : *Novethic*



SOCIAL

Les caisses et caissiers voués à disparaître ?

Les supers et hypermarchés connaissent une **forte chute des hôtes de caisse**. Des solutions alternatives s'offrent en effet de plus en plus aux clients :

- **Magasin automatique** : Casino expérimente par exemple 80 magasins sans employés le soir entre 21h et 00h ainsi que le dimanche et parfois 24h/24.
- **Caisse automatique** : un employé se charge alors de venir en aide aux clients sur 5-6 caisses automatiques.
- **Scannage direct** : le client récupère un boîtier à l'entrée du magasin puis scanne ses produits au fur et à mesure et paie directement en ligne.
- **Essor du e-commerce** : chaque année, la part d'achat en ligne augmente.

Il faut toutefois noter que les employés de ces magasins alternent aujourd'hui entre les caisses et les rayons. Carrefour a également provisionné 100M€ pour former ses hôtes de caisse au conseil au client.

Source : *Les Echos, Le Monde*

EN BREF

- **20%** : il s'agit du quota de femmes dans les comités exécutifs (composés de plus de 8 membres à partir de 250 salariés et de 50 millions de CA) que le Haut Conseil à l'égalité recommande d'appliquer d'ici 2022. L'objectif sera ensuite de faire passer ce seuil à **40% en 2024**. Cette année, les femmes représentaient 18,2% des comex du CAC 40, contre 7,3% en 2009
- **Phitrust** écrit aux dirigeants du **groupe PSA** à propos du projet de fusion à 50/50 avec Fiat Chrysler (FCA) s'interrogeant sur l'évolution de la gouvernance
- Le 9 décembre 2019 s'est tenue la **Journée mondiale de lutte contre la corruption**
- **La Cour Suprême indienne** a déclaré que les gouvernements des Etats du pays ne fournissaient pas une eau et un air purs à leurs citoyens et qu'il devraient donc les **indemniser des effets néfastes de la pollution**

CONTACT

▪ Murielle HERMELLIN

Responsable du développement ISR – Gérante de portefeuilles
murielle.hermellin@bred.fr

▪ Didier MARLIERE

